

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal: 15 septembre 2023

N° 23-09-07

OBJET:

Rapport de gestion de **NOVIM – Exercice 2022** Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS - Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER - Mireille PAULET -Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE -Geneviève NIGAY - Christian BECUWE - Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE - Serge GRANGE - Michel FRANCHINI - Christine PALLEY - Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE - Céline BENNICI -André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELIMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Lydie THOLLOT à Guy BERNE - Aurélie DESBREE à Romain MONTELIMARD.

Membre absent: 0.

Mis en ligne, le 2 7 SEP. 2023 MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception de la Sous-Préfecture Reçu en date du

2 7 SEP. 2023

Mairie de Saint-Galmier





OBJET DE LA DELIBERATION:

RAPPORT DE GESTION DE NOVIM – EXERCICE 2022

Monsieur Jacques DECHANDON, adjoint au maire, rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales précise dans son article L1524-5 que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ».

Afin de satisfaire à cette obligation, NOVIM (anciennement SEDL fusionnée avec la SEM patrimoniale 42) invite le Conseil Municipal à prendre acte du rapport de gestion et des états financiers pour l'exercice 2022, validés par l'assemblée générale de NOVIM du 2 juin 2023.

Les documents nécessaires sont consultables à la Direction Générale.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal :

 PREND ACTE du rapport de gestion et les états financiers de NOVIM pour l'exercice 2022.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE A ST-GALMIER, le 25 septembre 2023.

LE MAIRE Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE Gérard ALLANCHE

Accusé de réception de la Sous-Préfecture Reçu en date du

2 7 SEP. 2023

Mairie de Saint-Galmier